

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. IX, No 7.

Montréal, Juillet 1903.

50 cts par an.

LE NIAGARA

Depuis que cette chute écume et gronde,
Des siècles par milliers sont passés sur le monde.
Depuis l'heure où son chant énorme et solennel
Pour la première fois s'éleva vers le Ciel,
Notre Sphère a subi des changements sans nombre ;
Plus d'un mont disparut, comme un vaisseau qui sombre
Et de brûlants déserts s'étendent maintenant
Où de grands lacs roulaient jadis leur flot tonnant,
Mais rien n'a pu changer la cataracte immense.
La mer a son repos, la foudre a son silence,
Et le cratère même a ses instants de paix ;
Seul le Niagara ne se calme jamais ;
Toujours il court, toujours il bouillonne et s'écroule,
Insondable, indompté, mouvant comme la foule,
Reflétant dans ses eaux le dôme du ciel bleu,
Terrible, inépuisable et profond comme Dieu.

Le colosse a la voix puissante du tonnerre
Pour parler à celui qui tient en main la terre,
Et sa blanche vapeur qu'il disperse en tous sens,
Monte vers Jéhovah comme des flots d'encens.
Il est irrésistible, il est inabordable.
Nul ne remontera, le torrent formidable.
L'homme le craint, l'oiseau le fuit épouvanté.
Ce gouffre monstrueux a sa fécondité,
Il fait naître tout près des fleurs et les baptise
D'une poussière d'eau que le soleil irise.
Il existe depuis qu'un nouveau continent
A surgi tout à coup sous le ciel rayonnant,
Dans toute la beauté que le poète rêve,
Il croulera toujours, il croulera sans trêve,
Jusqu'à l'instant où l'homme aura cessé d'aimer ;
Et quand, pour tout détruire et pour tout décimer,
Un ange descendra vers notre pauvre sphère,
Il verra, dans son vol, le Niagara faire
Luire, au-dessus d'un roc, comme sur un autel,
L'effroyable splendeur du dernier arc-en-ciel.

W. CHAPMAN.

Je ne Veux Pas que Mon Mari s'Assure sur la Vie

Sous ce titre, il vient de paraître, en Europe, une petite brochure dans laquelle l'auteur, avec une logique admirable, s'efforce de détruire certains préjugés des épouses relativement à l'assurance de leur mari, car, si étrange que cela soit, il se rencontre, et, assez souvent, malheureusement, des femmes qui s'opposent à ce que le chef de la famille fasse partie d'une société de secours mutuels. Cette brochure étant, cependant, trop volumineuse pour le cadre de notre revue, nous avons cru devoir n'en reproduire que les passages les plus saillants, convaincu qu'ils ne seront pas lus sans intérêt ni sans profit même par nos lecteurs mutualistes, à qui ils pourront, probablement, fournir des arguments à l'occasion.

Et pourquoi, chère lectrice, détournez-vous votre mari de cette bienfaisante institution qu'est la société de secours mutuels ?

Avez-vous des préjugés contre elle ? Seriez-vous superstitieuse ? D'où vient que vous qui avez le cœur bon et tendre, l'esprit dévoué et prévoyant, vous qui appréciez si bien tout ce qui peut être utile à ceux qui vous sont chers, d'où vient que vous semblez opposée à un acte tout en votre faveur et tout dans l'intérêt de vos enfants ?

Cette anomalie peut-elle s'expliquer et repose-t-elle sur quelques fondements sérieux ? Je vous le demande ?

Ignorez-vous combien les sociétés de secours mutuels ont rendu de services et répandu de bienfaits ? Voyons, chère lectrice, causons ensemble quelques instants, froidement, sans parti pris, et dites-moi ce qui vous arrête, ce qui vous répugne dans l'assurance-vie. Je suis sûr que vous apprécierez cette institution lorsque vous l'aurez comprise et que vous l'encouragerez de toutes vos forces.

1° Je crains, dites-vous, que l'assurance ne porte malheur à mon mari.

C'est là un sentiment d'appréhension puérile et superstitieuse que rien ne justifie. Croyez-vous sérieusement que l'assurance puisse avoir une telle puissance ? Pour ma part, je vous assure franchement, que je n'ai jamais vu personne mourir plus tôt pour être devenu membre d'une société.

Est-il dangereux et imprudent de s'assurer contre l'incendie ? Non, n'est-ce pas ? Eh bien, dans le cas qui nous occupe, n'en est-il pas de même ? Sommes-nous condamnés à

mourir parce que nous détenons un certificat de dotation ?

Mon Dieu, nous sommes tous condamnés à mort par le créateur de toutes choses et tous, nous payerons, un jour ou l'autre, ce tribut à la nature. Mais notre adhésion à une société doit-elle avancer le terme fixé dans les décrets de la Providence ? Evidemment, non. Vous le comprenez fort bien.

2° Il me semble que c'est spéculer sur la tête de mon mari.

Voilà une objection qui peut être dictée par un sentiment de délicatesse.

Mais c'est encore un sentiment irréfléchi, un scrupule exagéré, qui ne doit pas trouver écho dans votre cœur.

Si votre mari s'assurait pour une somme énorme qui dût vous faire passer, à son décès, d'une situation modeste ou aisée, à une opulence exagérée, je comprendrais qu'il y eût de votre part une arrière pensée de lucre, de spéculation et que vous soyez intéressée à le voir disparaître au plus tôt, afin de jouir de cette fortune. Mais il n'en est rien.

Votre mari s'assure proportionnellement à ses revenus ou bénéfices, pour parer simplement aux difficultés qui se présentent toujours à un décès, ou pour réparer dans une certaine mesure, le préjudice matériel que sa mort entraînera pour les siens.

De même qu'on assure sa maison, non pas pour faire une spéculation, mais bien pour réparer un préjudice causé par la perte de l'immeuble ; de même, on fait partie d'une société de secours mutuels pour réparer le dommage occasionné par la mort du chef de famille ou pour se prémunir contre les difficultés d'un avenir inconnu. C'est une réparation, un acte de sécurité et de prévoyance, mais non une spéculation. Remarquez que vous ne vous formalisez pas, si votre mari fait un testament en votre faveur et vous lègue ses économies et ses biens. Vous ne vous récriez pas sous le prétexte qu'il peut y avoir spéculation de votre part à le laisser faire.

En assurant sa vie, le but du mari est plus noble et plus élevé encore ; il économise, il se dépouille dès à présent, il se gêne peut-être pour garantir votre avenir et celui de vos enfants. C'est leur intérêt même qui est en jeu.

En effet, pour qui s'assure-t-il votre mari ? Est-ce pour lui ? Il pourra en jouir à 70 ans, s'il vit, mais s'il meurt auparavant ! Ce sera vous, ce seront vos enfants qui en profiteront. Vous auriez vraiment mauvaise grâce

de vous montrer hostile à une institution établie spécialement pour vous et pour eux.

Peut-il y avoir l'ombre d'une spéculation dans une opération toute de tendresse, de désintéressement et d'abnégation ?

Laissez faire votre mari, encouragez-le. On ne regrette jamais un acte de prévoyance ; on déplore souvent un mouvement d'irréflexion qui vous fait repousser un acte de sagesse.

3° *Nous préférons placer nos économies à la Caisse d'Épargne.*

L'assurance et le placement sont deux opérations bien distinctes qu'il ne faut pas confondre entre elles. Le placement ne remplacera jamais l'assurance qui a des privilèges spéciaux qu'on ne trouve que chez elle.

Je ne vous dis pas : prenez toutes vos économies et mettez-les dans les sociétés de secours mutuels. Non, faites-en deux parts : l'une sera consacrée aux placements à intérêts, l'autre sera destinée à la société. Voilà ce que doit faire tout père de famille.

Que vous donne un placement ? L'économie que vous faites chaque année, plus l'intérêt. Rien de plus. Et pour faire des économies, il y a une condition essentielle que vous oubliez : il faut vivre.

La mort arrête la source des économies.

Placez \$50.00 chaque année, vous aurez dans cinq ans \$250.00, dans 10 ans \$500.00, plus les intérêts, si vous les avez laissé capitaliser.

Rien de plus, encore une fois.

Que donne la société de secours mutuels ? ce qu'aucun placement ne peut donner elle crée un capital par le décès. La mort n'arrête plus ici la source des économies, elle crée au contraire le patrimoine, elle forme le capital.

Je crois, mère de famille, avoir fait tout mon possible pour vous montrer que la société de secours mutuels, à l'abri de toute critique, mérite votre plus entière confiance et reste digne d'être encouragée par vous comme l'institution la plus bienfaisante et la plus morale.

Si, malgré ces réflexions, vous persistez dans votre obstination injustifiée et coupable, je le déplore pour vous et pour ceux qui doivent vous être chers, et vous souhaitez de ne jamais le regretter.

Si au contraire, j'ai pu toucher vos sentiments de tendresse maternelle, et si j'ai pu ramener votre esprit à une juste appréciation des privilèges incontestables de cette institution, je serais heureux de lui avoir acquis un adepte de plus et je me féliciterais d'avoir pu vous être utile.



Lettre Circulaire du Président Général

CONCOURS

Insignes d'Officiers de Cercles

AUX OFFICIERS ET AUX MEMBRES DES CERCLES ET DES BUREAUX DE PERCEPTION

Messieurs,

Le Bureau Exécutif, ayant choisi un nouveau modèle pour insignes d'officiers de cercles, désire fournir à ces derniers le moyen de gagner assez facilement une série de ces insignes et ; en conséquence, il a décrété ce qui suit :

1° Tout cercle qui admettra 15 membres depuis le 1er juillet jusqu'au 15 août prochain inclusivement recevra en récompense une série de nouveaux insignes d'officiers ;

2° Afin de faciliter le recrutement, le Bureau Exécutif réduit de un dollar l'honoraire d'enregistrement pour les certificats de \$1,000.00, \$2,000.00 et \$3,000.00, et autorise les cercles à diminuer les taux de leurs droits d'entrée selon leur bon plaisir ; les taux du droit d'entrée, pour admission dans les bureaux de perception, sont aussi diminués de \$1.50 chacun, pour les candidats qui seront admis du 1er juillet au 15 août prochain ;

3° Les bureaux de perception, qui, comme résultat du concours, pourront être convertis en cercles, jouiront des mêmes avantages en observant les mêmes conditions.

Les membres du Bureau sont convaincus que tous les sociétaires accepteront avec plaisir ce concours nouveau genre et que les cercles sans exception se feront un devoir d'en remplir les conditions afin que le jour de notre grande démonstration, le 23 août prochain, tous les officiers puissent porter ces nouvelles décorations qui, par leur cachet artistique, feront honneur à notre société.

Votre tout dévoué confrère,

JOS. CONTANT,
Prés. Gén.

Les Cercles Modèles



A. F. JEANNOTTE.

L. J. LORANGER.

P. LAMONTAGNE.

CERCLE ST-PIERRE, No 8

Ce cercle ainsi que le cercle Sacré-Cœur No 6 sont les deux pionniers de la métropole. C'est déjà un beau titre, mais il en possède un autre qui lui donne une large place dans notre estime : il est le cercle le plus nombreux de notre association depuis nombre d'années. Des émules ont parfois réussi à le mettre au second plan, mais toujours il a reconquis son poste d'honneur. Mais pour arriver à ce résultat nous n'avons pas besoin de dire qu'il lui a fallu un travail constant et intelligent, ce qui ne lui a jamais manqué, parce qu'il a eu l'avantage d'avoir, depuis sa fondation une série d'officiers exceptionnellement dévoués et compétents.

Ajoutons encore, à sa gloire, qu'il a fourni au Conseil Général plusieurs officiers de marque, notamment MM. F. G. Crépeau, F. Jeannotte, M. D., F. Martineau et J. A. Mignault qui ont bien mérité de leur cercle et de l'association en général.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'état sommaire qui suit pour se rendre compte de la marche progressive que ce cercle a suivie depuis sa fondation :

Au 1er décembre	Nombre de membres	CAISSE DES MALADES		
		Recettes	Déboursés	Capital
1893	32	\$ 103 93		\$ 103 93
1896	172	1,784 60	\$ 880.38	1,008 15
1899	247	3,525 68	2,049.20	2,484 63
1902	363	5,071.08	3 071.96	4,483 75
		\$10,485.29	\$6,001 54	\$4,483.75

Il importe de noter que des 363 membres en règle au 1er décembre dernier 31 n'étaient pas inscrits à la caisse des malades. La réserve requise pour cette caisse à cette dernière date, était de \$3,236.50, aux termes de l'article 211 des statuts. De sorte que le cercle avait au-delà de \$1,200, en plus que le capital rigoureusement requis pour être considéré comme solvable. N'était-ce pas une situation des plus florissantes ?

Nous sommes heureux de féliciter ce cercle des beaux résultats qu'il a obtenus jusqu'ici et nous lui offrons les plus sincères remerciements de l'association pour la large part qu'il a prise aux succès dont elle s'honore.

Comment Prévenir la Misère

Il est certain que la société humaine n'est pas parfaite et qu'il y a des réformes à faire, pour obtenir une plus équitable répartition des charges qui pèsent sur la classe la plus nombreuse. Mais l'amélioration de l'état social ne peut se faire que progressivement, par l'évolution et non par la révolution.

Les laboureurs, les ouvriers, les employés ont sans doute de la peine à élever leur famille et à subvenir à leur existence. Doivent-ils perdre espoir et courage ? Evidemment non. Par la persévérance dans le travail et grâce à la pratique intelligente de la mutualité, ils peuvent surmonter bien des obstacles et attendre, sans trop d'inquiétude l'âge du repos.

Les Cercles Modèles



JOS. PROVENÇAL

L. D. FRIGAULT.

L. D. T. VANASSE.

CERCLE ST-GUILAUME, No 50

Ce cercle a été fondé à St-Guillaume d'Upton en 1894 par M. Marcil, M.P.

Les débuts ont été modestes comme ceux de la plupart des cercles créés en dehors des grands centres, néanmoins, il a constamment progressé et aujourd'hui on peut dire qu'il est un des groupes ruraux les plus florissants. Il en a donné plusieurs preuves et dans divers concours il s'est vaillamment comporté.

Disons aussi qu'il a été administré avec une sagesse remarquable, comme en font foi les excellents résultats suivants :

Fin de	Membres en règle	Capital Caisse des malades
1894	26	\$ 2 59

1897	29	95.79
1900	85	620.16
1902	98	994.68

Ainsi à la clôture des comptes du dernier exercice, le cercle possédait un capital de \$1.000 dans sa caisse des malades, avec 85 membres inscrits à cette caisse. La réserve minimum requise aux termes de l'article 211 des statuts n'était que de \$652. De sorte que son capital était de 50% plus élevé que le montant de la réserve requise.

Le cercle St-Guillaume et ses officiers ont droit à la gratitude de l'association, et c'est un plaisir pour nous de leur en rendre publiquement témoignage.

Le souci de la vie matérielle est légitime, puisqu'il faut vivre d'abord et philosopher ensuite, mais la soif des sensations est insatiable : plus l'homme a des jouissances plus il en désire. Tel ouvrier, gagnant \$2.00 par jour, peut être moins dans l'aisance que tel autre, dont le salaire n'est que de \$1.25. Pourquoi ? Parce que, dans le ménage de ce dernier, on connaît mieux le prix du temps, de l'ordre, de l'économie et l'on sait limiter ses dépenses sur ses recettes.

Le contentement ne dépend pas uniquement de l'écu, mais aussi de l'humeur et du caractère. Pour que l'homme sente moins la privation de ce qu'il ne peut obtenir, il faut qu'il ait des idées justes sur la vraie concep-

tion de la vie, sur les vérités morales en général et sur les vérités économiques en particulier. En tout cas, il ne doit jamais perdre espoir et courage ; le malheur et l'insuccès ne sont pas permanents.

Education

Si l'on élevait les jeunes gens pour en faire des hommes, les jeunes filles pour en faire des mères de famille, le monde n'en irait pas plus mal, et les psychologues ne chercheraient pas midi à quatorze heures ; il ne faut pas tant d'affaires pour être relativement heureux, mais il faut si peu de chose pour se rendre malheureux !

GASTON D'HAILLY.

Pages Canadiennes

NOTRE LANGUE

Fils de la France, nous vivons bien loin de notre mère-patrie. Durant de longues années elle parut nous avoir oubliés. Mais les colons abandonnés sur le sol canadien n'ont pas fait comme l'enfant qui renie la langue de son pays ; fidèles à leur mission, ils ont lutté, et leur sang a rougi la terre ; ils ont travaillé, et la sueur de leurs fronts est tombée, généreuse et fécondante, sur le travail de leurs mains ; et, à l'ombre du drapeau britannique, la nation canadienne-française, sortie des mains du prêtre et du laboureur avec la foi et les traditions de sa mère, a gardé aussi sa langue. La langue française ! la plus belle de toutes, celle que parla Bossuet et qu'il déploya comme le marteau royal de sa pensée ; la langue du droit et de la diplomatie qui sera peut-être un jour la langue universelle, et qui traverse les siècles comme un fleuve aux ondes sonores où vogue la pensée humaine !

Cette langue est la nôtre. Les missionnaires et les martyrs du Canada la parlaient et l'enseignaient aux sauvages. Elle retentissait sur les champs de bataille de Carillon et de Ste-Foye, lorsque la voix de Montcalm et de Lévis précipitaient leurs troupes dans la mêlée. Dans les enceintes parlementaires elle a revendiqué nos droits et reconquis nos libertés. C'est elle qui nous distingue, qui garde nos croyances et nos mœurs et fait des Canadiens français un peuple à part, qu'ils ne seraient pas sans cela dans la Confédération.

Eh bien ! cette langue, notre devoir à tous est de la conserver pure de tout alliage.

Elle a couru jadis des périls bien grands. Grâce à Dieu, elle a survécu ! Aujourd'hui, il semble, à première vue, qu'il n'y a plus pour elle de danger. Erreur, Messieurs ! jamais peut-être notre langue n'a été en plus grand danger de s'altérer, et par conséquent de disparaître peu à peu. Le progrès moderne a supprimé la distance, et nous sommes en contact immédiat avec l'élément étranger. Dans les arts, le commerce, l'industrie, les expressions anglaises frappent à tout instant nos oreilles, et peu à peu, lentement, mais sûrement, s'insinuent dans notre langage.

Voilà le danger contre lequel il faut réagir. Parlons français, soyons fiers de parler français, dans le commerce, dans l'industrie, partout ! Qu'on ne vienne pas nous dire : " Vous êtes en relation avec des Anglais, ils ne vous

comprennent pas. " Ils ne vous comprennent pas ? C'est leur faute ! qu'ils apprennent le français ! leur négoce n'y perdra rien ; au contraire ! Car la langue française a toute la brièveté et la précision nécessaires aux affaires.

J'admire la langue anglaise, autant qu'il est possible de l'admirer. Il est bon, il est utile de la savoir parler. Que ceux là donc qui en ont le temps et le moyen l'apprennent ! Mais la grande, la principale, la seule affaire importante pour nous, c'est de savoir parler notre langue.

Par bonheur, nous avons des collèges, véritables institutions nationales, où s'enseigne le plus pur français.

Pourquoi faut-il qu'il se soit trouvé des Canadiens assez peu patriotes pour attaquer notre éducation collégiale ? Nos collèges, mais ne sont-ils point les gardiens de la langue ? ne leur devons-nous pas la conversation de notre nationalité ? quel est donc leur crime ? pourquoi leur déclare-t-on la guerre ? " Parce qu'ils n'enseignent pas assez l'anglais, ou plutôt, comme a dit un évêque, parce qu'ils enseignent trop le français. " Oui, c'est dans la province de Québec qu'on a osé faire un pareil reproche aux maisons d'éducation. Pour paraître avoir raison, on a ajouté que les collèges enseignaient trop de grec et de latin. Il serait puéril de s'arrêter longtemps à combattre cette opinion. La justification de l'enseignement classique se trouve dans l'origine même de la langue française, la langue de la civilisation dans les temps modernes.

La civilisation a suivi une marche déterminée sur la surface du globe, allant toujours de l'orient à l'occident. Elle a passé de la vieille Egypte à la Grèce, d'Athènes à Rome, et de Rome à Paris. Or, à toutes les époques de l'histoire, la langue qui prédomine est celle de la nation civilisatrice, et ses secrets passent d'un peuple à l'autre avec la civilisation elle-même. C'est ainsi que les Grecs enseignèrent aux Romains la correction et l'élégance helléniques, et que du latin, si souple, si clair, si majestueux, sortit le français, comme une fleur de sa tige. Et c'est dans les plis du drapeau de la civilisation qu'il y a trois siècles, la langue française traversa les mers.

Voilà comme la langue française est venue jusqu'à nous. De plus noble ligné, il n'en est point. Il n'est pas étrange que nos collèges en consacrent le souvenir dans leur enseignement. Soyons sans crainte ; fidèles à leur mission, ils continueront à travailler à la con-

servation de la langue parmi nous, et, dans l'avenir comme par le passé, ils fourniront à l'Eglise des prêtres zélés, à l'état des citoyens intègres, à la tribune des orateurs éloquents, à la littérature des écrivains de mérite, tous parlant français ! Et ce sera l'honneur de notre race d'avoir gardé et répandu dans le Nouveau-Monde la très noble langue de France.

ADJUTOR RIVARD

Ce Qu'il ne Faut pas Faire

A TABLE

Ne faites pas attendre le repas de famille ; cela ne contribue pas à entretenir l'harmonie et la bonne volonté.

N'arrivez pas en retard à un dîner prié ; c'est manquer d'égards à l'hôte, aux autres convives et au dîner lui-même.

Il ne faut pas vous asseoir avant toutes les dames, et à un dîner prié avant que la maîtresse de maison en ait donné le signal. Ne présentez personne quand tout le monde est assis.

Vous ne devez pas vous asseoir à trois pieds de la table, pas plus que vous ne devez vous y coller.

Il ne faut pas passer votre serviette sous le menton, ni l'étaler sur votre poitrine ; les bavettes sont pour les enfants ; contentez-vous de la poser sur vos genoux. Ne servez pas les messieurs avant toutes les dames, celles de la maison comprises.

Ne mangez pas bruyamment votre soupe et n'en redemandez pas.

Ne vous penchez pas sur votre assiette, tenez-vous droit, sans raideur.

Ne mordez pas à votre pain, rompez-le et n'en mettez point dans la soupe.

Ne portez jamais le couteau à votre bouche.

Ne chargez pas votre fourchette à l'aide du couteau pour la porter ensuite à la bouche ; on ne met sur la fourchette que ce qu'elle peut contenir et pas davantage.

Ne mangez pas le poisson avec le couteau.

Ne vous servez pas gauchement du couteau et de la fourchette ; que les manches de l'un et de l'autre se posent dans la paume de la main. L'usage du couteau et de la fourchette ne s'acquiert que par l'observation et la pratique.

Ne brandissez pas votre fourchette et ne maniez pas votre couteau comme un poignard.

Ne parlez pas pendant que vous vous servez.

Ne mangez pas trop vite et ne vous burrez pas ; prenez votre temps ; il est de mauvais ton de se presser.

Ne prenez pas trop de nourriture à la fois, mâchez sans bruit et mangez avec aisance.

Ne plantez votre couteau ni dans le beurre, ni dans la salière, ni dans aucun plat.

N'écartez pas vos coudes pour couper votre viande, tenez-les près du corps.

Ne levez pas votre verre en buvant comme s'il devait tenir sur votre nez.

Ne mangez pas les légumes avec la cuillère, mais avec la fourchette ; il ne faut manger avec la cuillère que ce qu'on ne peut pas prendre avec la fourchette.

Ne mangez pas la soupe jusqu'à la dernière goutte, ni le pain jusqu'à la dernière miette ; on n'attend pas non plus que vous nettoyez votre assiette.

Il vaut mieux ne pas demander deux fois la même chose.

Ne crachez rien du tout dans votre assiette ; remettez avec la fourchette ce que vous ne pouvez avaler ; avec la cuillère si ce sont des noyaux.

N'étendez pas le bras par-dessus l'assiette de voisin ; demandez-lui ce que vous désirez.

Ne désignez rien avec le doigt et ne jouez pas avec ce qui est sur la table.

Ne prenez pas votre serviette pour un essuie-main ; passez-la proprement sur votre bouche.

Ne tournez pas le dos à une personne pour parler à une autre.

N'oubliez pas que votre voisine a toujours les premiers droits à vos intentions ; ne la négligez pas, lors même que vous ne lui auriez pas été présenté.

Ne parlez pas avec la bouche pleine et ne mangez que de petits morceaux.

N'ayez pas l'air gauche ou timide ; faites votre possible pour être à l'aise ; n'oubliez pas que le respect de soi-même est une vertu comme le respect pour les autres.

Evitez de laisser tomber votre couteau ou votre fourchette ; si cela vous arrive, demandez un autre couvert et ne cherchez pas à attirer l'attention sur cet incident.

Ne vous agitez pas pour des bagatelles.

Ne vous appuyez pas nonchalamment sur le dossier de votre chaise ; la civilisation moderne condamne cette habitude des Romains qui se couchaient pour manger.

Ne mettez pas vos coudes sur la table. Ne mangez pas de l'oignon ou de l'ail si si vous devez aller en société.

Evitez de porter avec vous les preuves peu agréables de ce que vous avez bu ou mangé.

N'insistez pas auprès de vos convives pour les faire boire ou manger.

Ne pliez pas votre serviette si vous êtes invitée à dîner ; posez-la sur la table.

Levez-vous lorsque les dames quittent la table.

Ne refusez pas de prendre d'un plat sous prétexte qu'il ne vous convient pas ; contentez-vous de remercier poliment.

Evitez de faire des allusions sur l'état de votre estomac ; c'est un sujet qu'il ne faut pas traiter en société.

Ne faites pas de remarques sur ce que votre voisin mange, sous prétexte que c'est indigeste, etc. ; chacun apprécie ce qui lui convient le mieux.

Offrez toujours le bras droit à une dame pour la conduire à table, et placez-la toujours à votre droite.

Ne vous efforcez pas trop d'être correct dans vos manières ; ne soyez ni vulgaire ni agité par la crainte de commettre des bévues.

Ne remerciez pas le maître et la maîtresse de maison après un dîner ; exprimez simplement le plaisir que vous avez eu de passer quelques moments avec eux.

N'assistez pas au déjeuner en négligé. La toilette de matin d'une dame doit être simple et de bon goût. Il est permis à un monsieur de se présenter à ce repas en robe de chambre, mais jamais en manches de chemise.

Ne buvez pas dans votre soucoupe ; il ne convient pas non plus de laisser votre cuillère dans la tasse à thé ou à café ; posez-la dans votre soucoupe.

Ne lisez pas à table si vous êtes en compagnie.

Ne quittez pas la table avant la fin du repas.

(A suivre)

Ayez soin des sous, les piastres se conserveront d'elles-mêmes.

Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Il faut faire feu qui dure et ne pas brûler la chandelle par les deux bouts.

Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage.

Prêcher l'épargne est bien, montrer comment on économise est mieux.

“ C'est un Canard ”

Tout le monde sait le sens de cette locution par laquelle on désigne une fausse nouvelle.

Mais nous croyons que l'on sait moins l'origine de cette expression bizarre. La voici : Son inventeur est un membre de l'Académie de Paris, M. Cornelisen. Mis en veine d'imagination par les journaux auxquels il était abonné, voulant renchérir sur eux tous et peut-être aussi leur donner une leçon, M. Cornelisen communiqua à l'un d'eux l'expérience suivante, bien propre à démontrer la voracité peu commune du canard.

On avait réuni vingt de ces volatiles.

L'un d'eux avait été haché menu avec ses plumes, son bec et ses pattes et servi aux dix-neuf autres qui l'avaient avalé gloutonnement.

L'un de ses derniers à son tour servit de pâture aux dix-huit survivants, et ainsi de suite jusqu'au dernier, qui, dans un temps déterminé et fort court, se trouvait avoir dévoré ses dix-neuf camarades.

Tout cela, spirituellement conté, obtint un succès qui dépassa l'espérance de l'auteur, et l'historien fit rapidement le tour de la presse de toute l'Europe.

Elle était à peu près oubliée, quand elle revint d'Amérique, flanquée d'un procès-verbal d'autopsie du dernier des vingt canards, chez qui on avait constaté de graves lésions de l'œsophage.

Aussi quand on voulut parler d'une nouvelle fantaisiste, prit-on l'habitude de dire : *Encore un Canard !*

Le Devoir Social

Nous ne sommes pas créés et mis au monde pour, dans un bien-être d'un dilettantisme raffiné, contempler notre nombril avec le sourire figé du Bouddha indien. Il y a des devoirs envers la patrie, envers la société, envers Dieu, devoirs qui incombent à toute intelligence éclairée, devoirs qui sont réglés par la religion naturelle et par la religion révélée. En ce temps d'effondrements financiers, politiques et sociaux, les esprits inquiets cherchent un point d'appui, un gouvernail contre le naufrage de leurs idées... la foi.

Quærit et invenietis, c'est la parole de la Vérité infallible. La foi est une grâce. Les hommes de bonne volonté, philosophes sincères, l'obtiendront. *Facienti quod in se est, Deus non denegat gratiam.*

ABBÉ J. CHATELAIN.

Superstition

Elles causaient, à haute voix, tout près de moi, il me fallait bien entendre leurs propos.

L'une, la blonde, disait : " Viens, que peux-tu craindre, puisque je t'affirme qu'elle n'a rien d'effrayant, au contraire, elle est presque jolie. Puis, je serai là, dans l'autre chambre, je t'attendrai. Dans la matinée, il y a toujours moins de monde aussi, et tu es sûre, par conséquent, d'éviter les rencontres dangereuses ; du reste, si tu veux connaître ton avenir, c'est le seul moyen ; tu sais bien ce qu'elle m'a dit à moi ? "

La brunette ne parlait point, mais dans ses yeux sombres se lisait, avec un peu d'indécision, tant de curiosité.

— Est-ce que tu ne crois pas à ... reprit la première ?

— Oh ! oui, j'y crois, maintenant qu'elle t'a dit vrai à toi.

Elles avaient prononcé le nom d'une "clairvoyante" quelconque, dont j'avais lu l'annonce quelque part le jour précédent.

Je les regardai plus attentivement. Elles étaient mises toutes deux avec distinction, leur langage dénotait une bonne éducation et leurs physionomies jeunes décelaient l'intelligence.

Je pensai tristement qu'il n'est pas étonnant qu'un pauvre homme ignorant et naïf comme celui dont les journaux parlaient il y a quelques jours, ait gaspillé sa vie, son intelligence et sa fortune à la recherche d'imaginaires trésors, sur la foi d'un charlatan de même espèce que cette aventurière qui faisait courir des personnes beaucoup plus instruites et éclairées que ne l'était le misérable vieillard.

Mes petites compagnes continuaient cependant de jaser dans leur coin de tramway et l'indécise murmurait maintenant :

" Vois-tu, j'y crois tellement que si elle me prédisait du malheur, il me semble que j'en mourrais ou que j'en perdrais la raison ! "

L'autre se tut, ne trouvant rien sans doute à opposer à ce suprême et navrant argument.

A l'arrêt suivant du tramway, toujours silencieuses, elles descendirent, et je fus tentée de les suivre. Je résistai, cependant. Mais je pensai longtemps à ces mots : Si elle me prédisait du malheur ! ...

Tout le mal qu'ils font, ces magiciens grossiers, de quelques noms qu'on les désigne, cartomanciens ou palmistes ou clairvoyant. Que de mal en ce temps de progrès, de lumière et de septicisme aussi pourtant, il se

fait ainsi par ces exploiters de la crédulité populaire.

On les voit apparaître à certaines époques, s'installer princièriement dans les plus beaux quartiers de la ville, parfois plus modestement dans un plus modeste endroit, selon la classe sociale sur laquelle ils veulent opérer, puis, à leurs postes, ce sont des foules et des foules qui sans cesse défilent. Malheureux qui refusent peut-être leur foi à l'éternelle Vérité et qui cherchent partout le mensonge pour y croire de toute leur âme.

Il y a des lois pour réprimer bien des abus, pour enrayner bien des calamités sociales. Je ne sais s'il en existe une qui puisse supprimer totalement ces autres si dangereux de la superstition. Si une telle loi n'existe pas, il me semble que c'est une lacune qui demande à être comblée, et que si elle existe, on ne saurait trop sévèrement en faire l'application.

COLETTE.

Pour s'Enrichir

CE QU'IL FAUT FAIRE

Voici les moyens de devenir riche d'après Mayer-Anselme, fondateur, à Francfort, de la maison Rothschild. La formule complète qui fait partie intégrante du testament du financier, se subdivise en douze paragraphes que voici :

I.—Examinez sérieusement et dans tous ses détails, l'affaire à laquelle vous allez vous intéresser.

II.—Réfléchissez longuement, puis décidez-vous promptement.

III.—Allez de l'avant.

IV.—Supportez patiemment les ennuis et luttiez bravement.

V.—Tenez l'intégrité pour une chose sacrée.

VI.—Ne mentez jamais en affaires.

VII.—Payez promptement vos dettes.

VIII.—Sachez sacrifier l'argent à propos.

IX.—Ne comptez pas trop sur la chance.

X.—Employez bien votre temps.

XI.—N'essayez pas de paraître plus que vous n'êtes.

XII.—Ne vous découragez jamais, travaillez ardemment et vous serez sûrs du succès.

Mayer-Anselme a-t-il rigoureusement appliqué les principes ci-dessus ?

Dans l'affirmative, on ne saurait contester qu'ils sont excellents si l'on en juge par les résultats qu'ont obtenus le fondateur de la maison Rothschild et ses descendants !

L'Arbre à Feu

Dans les îles de la mer du Sud croît une espèce de bambou qui, pour les insulaires, est un véritable briquet à étincelles toujours prêtes, à flamme autrement sûre qu'une allumette de la régie.

Rien de simple comme le procédé au moyen duquel l'indigène allume ce feu végétal.

Il choisit un morceau de ce précieux bambou qu'il coupe environ d'une longueur de trois pieds. Puis il le fend en deux.

Dans la première moitié, il pratique une fente qui en occupe le centre. La seconde moitié est taillée en lame large et mince.

Notre sauvage (pas si sauvage que cela) place, ensuite, le premier morceau horizontalement et met en dessous de la fente un peu de râclure du même bois. La seconde branche de bambou est alors passée dans la fente, et l'indigène la pousse rapidement de bas en haut, comme une scie.

En quelques instants, la râclure, j'allais dire l'amadou, s'allume, l'étincelle jaillit et le feu du ciel est dérobé.

Avec la flamme sortie de ce copeau, on pourrait incendier les forêts des Philippines et des Mariannes.

Que d'essais, que d'efforts et de patience, pour arriver à cette découverte ! à moins qu'elle ne soit due à un pur hasard.

Mais il est plus probable qu'un tel résultat n'a été obtenu qu'après de patientes recherches et de longs tâtonnements, que cette petite étincelle a jailli du travail de plusieurs générations.

On ne devient pas Prométhée en un jour. Ce bambou inflammable c'est le karimara des Philippines, c'est-à-dire l'arbre à feu.

Dans le voisinage du karimara, poussent d'autres arbres étranges qui complètent son rôle de la façon la plus curieuse.

Voici d'abord le dammara du naturaliste Rumphius qui sert de chandelle aux insulaires de la mer du Sud.

Quand vient la nuit, ils s'éclairent au moyen de torches de résine sans mèche, torches bizarres qui donnent très peu de fumée et projettent une lumière singulièrement vive. Leur durée est d'environ quatre heures, et comme la matière est très abondante, le prix de la torche est absolument illusoire.

Cette torche végétale est cylindrique, d'une longueur de vingt pouces et de la grosseur de nos flambeaux. Dans ce cylindre on place la résine odorante du dammara, qui représente en quelque sorte la chandelle ou la bougie.

Quant au cylindre lui-même, qui peut passer pour le flambeau ou le chandelier, rien de plus primitif, de plus économique, car il se compose tout bonnement d'une feuille de palme Sagou roulée sur elle-même en spirales intimement liées.

Comme cette enveloppe végétale, qu'on remplit de la résine du dammara, se réduit en charbon, à mesure que cette substance se consume, on a soin d'enlever, de temps à autre, la partie brûlée, de même que chez nous on enlève un fragment du lumignon.

Cette dernière opération s'effectue aisément à l'aide de deux longues épines de buisson durci, le nyak, qui se croisent comme des lames de ciseaux et font l'office de mouchettes.

Etrange flambeau que cette torche cylindrique et végétale, représentant assez bien un chandelier qui brûlerait, peu à peu, en même temps que la chandelle.

Quand le contenu et le contenant sont consumés, il n'est pas besoin d'aller chez l'épicier pour renouveler ses provisions. La forêt n'est qu'à deux pas et les arbres sont là pour vous servir.

Et c'est ainsi que ces végétaux curieux se complètent à souhait comme s'ils s'étaient donné le mot pour procurer à l'homme cette chose splendide et merveilleuse : la lumière !

Le karimara est l'allumette, le dammara la chandelle, le sagou le bougeoir, et le nyak les mouchettes.

FULBERT-DUMONTEIL.

La Patrie

La patrie est la terre où nous sommes nés et où nous avons respiré les premiers souffles de la vie. C'est une portion du globe qui possède les mêmes lois, la même langue, la même religion et les mêmes usages. Nous lui devons nos plus chères affections et le témoignage constant de notre amour.

L'amour de la patrie est le plus grand après l'amour de Dieu, parce qu'il est l'origine de la fraternité humaine. C'est le premier lien de la créature humaine avec toutes les autres créatures qui voyagent en ce monde, comme la famille est le premier germe de la société civile.

Pour être un bon citoyen, il faut être dans la disposition de sacrifier ses biens, sa vie même au profit de la patrie, si elle en avait besoin pour être préservée de la ruine, de la servitude et de l'invasion étrangère. La patrie doit être chose sacrée au cœur de tous ses enfants.

L'abbé HENRI PEREYVE.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes

B. P. Boîte 2172

Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

 MONTREAL, JUILLET 1903

AVIS

Les Secrétaires-Archivistes des cercles et les Percepteurs qui nous transmettent des avis pour les changements d'adresse de leurs membres, sont priés d'indiquer en même temps l'ancienne adresse de ces membres. Aucun changement ne sera fait sur les listes d'adresses de la "REVUE" si l'ancienne adresse n'est pas donnée.

Ça et là

23 août : Procession, Messe, Banquet.

La grande démonstration de l'Alliance Nationale, à Montréal, est fixée au 23 août.

Le travail d'organisation des fêtes du 23 août est très avancé.

Le Bureau Exécutif a adopté une série d'insignes d'officiers (nouveau modèle) dont le cachet artistique et l'originalité du dessin méritent une mention spéciale.

Les cercles se feront un devoir, nous n'en doutons pas, de se procurer une série d'insignes d'officiers — nouveau modèle — et pour cela, le Bureau Exécutif leur fournit une occasion favorable de s'en procurer sans avoir à faire de déboursés ; il leur suffira d'admettre 15 membres du 1er juillet au 15 août prochain. Voir à ce sujet la lettre circulaire du P. G. que nous publions dans une autre page.

Dans le cours du dernier mois M. le Président général a fait une visite officielle au cercle Jacques-Cartier, au cercle Belœil et au cercle St-Eusébe.

Les retards sont dangereux. Faites ce que vous avez à faire aujourd'hui, car demain ne vous appartient pas. Si vous connaissez un parent ou un ami qui n'est pas assuré, rappelez-lui cela.

Vous partez pour la campagne ? Informez-vous donc si l'Alliance Nationale est connue dans la localité où vous allez et si elle ne l'est pas dites donc un mot de notre société à ceux que vous connaissez.

Les sociétaires ne doivent pas perdre de vue que la rétribution était exigible durant le mois de juin et que s'ils ne se sont pas acquittés, ils sont passibles de suspension aux termes de l'article 310 des statuts.

Il nous fait plaisir de signaler que le nouveau Haut Chef Forestier de l'Ordre des Forestiers Catholiques, M. E. Grisé, est un des officiers du cercle Mont-Royal, No 2, depuis sa fondation et l'un de ceux qui ont le plus contribué à sa prospérité. Nos meilleures et sincères félicitations à l'heureux confrère.

Lorsque vous voyez que l'Alliance Nationale devient de plus en plus la grande société mutualiste canadienne-française, vous êtes tout fiers d'en faire partie. Mais qu'avez-vous fait pour son expansion, pour son progrès. Que faites-vous, même, maintenant, pour la rendre plus prospère. Si notre société est bonne pour vous, pourquoi ne la faites-vous pas connaître dans votre cercle d'amis et de parents, pourquoi ne lui amenez-vous pas de nouveaux membres ?

Lors de la dernière convention de la Haute Cour de l'Ordre des Forestiers Catholiques, un comité a été chargé d'étudier la question de la révision du tarif des contributions. Ce comité vient de terminer ses travaux et il a publié son rapport qui est très élaboré ; il conclut à ce que cette société doit modifier le taux de ses contributions.

Cette institution entre dans le mouvement général qui se produit dans la mutualité américaine et qui a pour but d'améliorer la situation financière des sociétés mutuelles. L'expérience du passé a démontré qu'il fallait augmenter les contributions afin d'accumuler un capital de réserve pour assurer la stabilité des associations de bienfaisance.

Nous publierons, dans notre prochain numéro, quelques extraits de cet important document.

Etes-vous un Sociétaire de cette Classe ?

Un de ceux qui s'intéressent aux affaires de l'association ?

o o o

Un de ceux qui ont un exemplaire de la constitution et des statuts et qui les lisent ?

o o o

Un de ceux qui disent du bien de notre association et qui ne parlent pas en mal des autres sociétés ?

o o o

Un de ceux qui admettent que la majorité doit gouverner, même lorsqu'ils sont dans la minorité ?

o o o

Un de ceux qui pensent que ce n'est pas le principal devoir des membres de toujours trouver les officiers de l'Exécutif en faute ?

o o o

Un de ceux qui assistent aux assemblées de leur cercle assez souvent pour savoir quels en sont les officiers ?

o o o

Un de ceux qui payent leurs contributions sans que le Secrétaire-financier soit obligé de les pourchasser ?

o o o

Un de ceux qui font honneur à l'association par leur conduite et leur honorabilité ?

o o o

Un de ceux qui appréciant les bienfaits de notre association cherchent à les répandre parmi leur amis et recrutent un adhérent de temps à autre ?

o o o

Nous n'aurons jamais assez de sociétaires de cette classe.

NOUVEAU CERCLE

CERCLE STE-CÉCILE, No 181.

Institué à Ste-Cécile de Whitton, comté de Compton, avec 24 membres par M. Ch. Duquette R.P.P.G. Organisé par M. G. H. Vaillancourt.

Chaplain et Sb.P.G., Rev N.G.H. Gaulin;
Président, Pierre Audet;
Vice-Président, Alphonse Dubé :

Sec-Arch.,)
Sec Fin.,) J. E. Belleau;
Trés.,)

Méd. E. J. A. Millette,
Commissaire, Albert Roberge;
Introducteur, Cléoph. Gagnon.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE BELCEIL, No 144.

Dimanche, le 7 juin dernier, le cercle Belceil célébrait sa fête annuelle avec l'entrain accoutumé et donnait une jolie soirée musicale dont le programme comprenait divers chants en chœur et des romances par de gracieuses demoiselles.

La salle était comble et c'est devant un auditoire distingué que M. le Président Général Contant et M. Jodoin, Président du cercle, ont parlé de l'Alliance Nationale et en ont fait connaître les privilèges et l'action bienfaisante autant que patriotique.

Toute la fête a été un succès dont le cercle peut s'en enorgueillir à bon droit.

Nos félicitations aux charmants confrères de Belceil.

CONDOLÉANCES

Des résolutions de condoléances ont été votées par les cercles et B.P. suivants, au cours du dernier mois :

CERCLE DORVAL, No 4, aux confrères A. St-Onge, J. St-Onge et W. St Onge, à l'occasion du décès de leur père. Au confrère David Rousse, fils, à l'occasion du décès de sa mère. Au confrère A. Laframboise, à l'occasion du décès de son fils.

CERCLE ST-STANISLAS, No 22, à M. H. Lalonde, président du cercle à l'occasion de la mort de sa regrettée mère.

CERCLE DELORIMIER, No 112, à M. Philippe Moreau, à l'occasion du décès de son épouse.

CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, No 116, à la famille de notre regretté confrère Nazaire Bessette, membre de ce cercle.

CERCLE CHÉNIER, No 148, à M. Chs St-Cyr, à l'occasion du décès de son père.

CERCLE VERDUN, No 160, à l'épouse et à la famille de leur confrère décédé : M. Louis Trudeau, secrétaire-arch. et officier dévoué.

CERCLE PAPINEAU, No 177, à M. U Lamarre, à l'occasion du décès de son épouse bien-aimée.

B.P. ST-WENCESLAS, No 9, à la famille du regretté confrère Dr Aristide Sylvestre, membre de ce bureau de perception.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Les confrères dont les noms suivent ont été nommés par le M. Président Général, ses substituts auprès de leurs cercles respectifs :

N. G. H. Gaulin, cercle Ste-Cécile, No 181 ; L. J. Fauteux, cercle St-Benoit, No 87.

MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le choix des médecins suivants a été ratifié par le bureau Exécutif :

J. A. Millette, cercle Ste-Cécile, No 181 ; Nap. Plouffe, cercle Ste-Rose, No 98 ; P. N. A. Labarre, B.P. St-Wenceslas No 9.

L'ALLIANCE NATIONALE

109

ÉTAT FINANCIER

Au 31 Mai 1903

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 31 mars 1903.....	\$325,501.03
Produit des contributions.....	9,005.73
Intérêts.....	147.61
	<u>\$334,654.37</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires de feu :	
Donat Champagne, de.....	\$ 1,000.00
J. B. Lalonde, de.....	1,000.00
Bénéfices invalidité François Chapde- laine.....	500.00
Frais examen invalide.....	6.95
Par Caisse Générale, 5% des contribu- tions.....	450.29
Par balance au 31 mai 1903.....	331,697.13
	<u>\$334,654.37</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 30 avril 1903.....	\$ 3,548.29
Produit des contributions.....	219.63
Intérêts.....	41.00
Réserve.....	2.14
	<u>\$ 3,811.06</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfices :	
J. R. Poulin (B. P. Moose Park, No 47) \$	8.21
App. Daigle (cl. St-Flavien, No 141).	14.88
Lucien Brunelle (B. P. St-Léonard, No 10).....	16.00
Par Caisse Générale, 5% des contribu- tions.....	10.98
Par balance au 31 mai 1903.....	3,760.99
	<u>\$ 3,811.06</u>

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

A 5% des contributions.....	\$ 461.27
Organisation.....	266.00
Rétribution semi-annuelle.....	2.00
Honoraire d'enregistrement.....	83.50
Honoraire révision et mutation.....	45.00
Revue.....	8.00
Fournitures.....	241.52
Intérêts.....	19.09

A Divers.....	40.05
Droit d'inscription Cs. C. des Malades	4.00
	<u>\$ 1,170.43</u>
A balance au 1er mai 1903.....	1,640.82
	<u>\$ 2,811.25</u>

DÉBOURSÉS

Par Organisation.....	\$ 338.15
Fournitures.....	33.50
Propagande.....	119.60
Entretien du bureau :	
Salaires d'officiers et employés....	395.52
Révision d'examen.....	157.95
Luminaire.....	3.03
Loyer.....	75.16
Poste, express, télép. et télégraphe.	57.62
Papeterie.....	3.49
Dépenses diverses.....	10.73
Inspection, salaires et frais voyages..	75.95
Divers.....	48.19
Revue.....	172.17
	<u>\$ 1,491.06</u>
Par balance au 31 mai 1903.....	1,320.19
	<u>\$ 2,811.25</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse de Dotation.....	\$331,697.13
" " Générale.....	1,320.19
" " C. des Malades.....	3,760.99
" " d'Épargne des Cercles... ..	8,260.65
	<u>\$345,138.96</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques.....	\$ 28,400.00
Corporation Episcopale.....	1,400.00
Municipalités Scolaires.....	16,051.94
Municipalités.....	27,440.00
Prêts hypothécaires.....	204,384.00
Banque d'Hochelega et Provinciale du Canada.....	7,197.95
	<u>\$344,873.89</u>
Cercles, etc. — Déficit de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.	165.07
	<u>\$345,038.96</u>

Montréal, 31 mai 1903.

En foi de quoi nous avons signés,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.

Certifié correct,
O. BOURDON,
I. A. MIGNAULT, } *Auditeurs.*

CERCLES SUSPENDUS

Le 1er de..... pour défaut de transmission avant cette date des remises et rapports mensuels suivants :

CERCLES		RAPPORTS NON TRANSMIS	AMENDES
NOMS	No.		

CERCLES RÉINTÉGRÉS

CERCLES		DATE
NOMS	No.	

MORTALITÉ

- No 265—LOUIS CATNOIR, 38 ans, admis dans le cercle Yamaska, No 51, le 8 décembre 1894, est décédé à St-Michel d'Yamaska, le 26 avril 1903. Cause : *Urémie*.
Bénéficiaire : Alphonsine Arel, épouse, \$1,000.
- No 266 — ADÉLARD DUPONT, 27 ans, admis dans le cercle St Paul de Grand'Mère, No 165, le 5 janvier 1903, est décédé à Grand'Mère le 6 mai 1903. Cause : *Fèvres Typhoïdes*.
Bénéficiaire : Parmélia Martin, épouse, \$1,000.
- No 267—LOUIS DUVAL, 56 ans, admis dans le

- cercle Chénier, No 148, le 1er février 1900, est décédé à Montréal, le 8 mai 1903. Cause : *Septicémie*.
Bénéficiaire : Henriette Dastout, épouse, \$500.
- No 268 — PHILIPPE LECLAIRE, 47 ans, admis dans le cercle St-Bernard, No 103, le 8 juin 1896, est décédé à Sorel le 25 mai 1903. Cause : *Syncope Cardiaque*.
Bénéficiaire : Exilda Claprood, épouse, \$1,000.
- No 269—J. E. MÉNARD, 50 ans, admis dans le cercle Mont-Royal, No 2, le 11 avril 1895, est décédé à Ste-Cunégonde, le 29 mai 1903. Cause : *Congestion pulmonaire*.
Bénéficiaire : Emma Bénard, épouse, \$500.

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

- No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montreal
Sh.P.G., C. U. Ouellette 30 Silby, Westmount; Prés., Edouard Leduc jr, 266 St-Antoine; S.A., O. Bourdon, 201 Versailles; S.F., Ales Moquin, 1 Trouie; Md.E., G. E. Larin, 232 St Antoine. Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.
- No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde
Sh.P.G., Ludger Hamelin, 28 Souvenir; Prés., Jos. Marcotte, 241 Atwater; C.A., E.A. Grisé, 188 Richelieu; S.F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3158 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredi, hrs p.m., 45 rue Vine.
- No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois
Sh.P.G., J. Bte Primeau; Prés., Oscar Leduc; S.A., J. Anatoile Leduc; S.F., André Leduc, Md.E., A. T. Côté. Réunions 4e lundis, Salies Vachon, Beauharnois.
- No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier
Sh.P.G., David Rousse; Prés., Georges Tardif; S.A., R. Lefebvre, Ste Marthe; S.F., Chs Décaray; Md.E., P. A. Valois (Lachine). Réunions, 1er et 3e mardis, ancienne chapelle Dorval.

- No 5 — CERCLE VILLE-MARIE, Montréal
Sh.P.G., Raoul Tourangeau, 626 St-Antoine, St-Henri; Prés., Arthur Giroux, 76 Laurier, St-Henri; S.A., E. Z. Massicotte, 161 Coursol, Ste-Cunégonde; S.F., Ed. Sawyer, 127 Queens, Ste-Cunégonde; Md.E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Baby, 96 rue Fulford.
- No 6—CERCLE SAOIRE-ŒUR, Montréal
Sh. P. G., T. Latourelle, 19 Ave Laval; Prés. et Md. E., J. A. Lapiere, 410 Pleassi; S.A., J. R. Beaudoin, 707 St Denis; S.F., A. L. Dupont, 336 Amherst. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur.
- No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE
Sh.P.G., Chs Laurendeau; Prés., Dr H. Valois; S.A., M. C. Bezner; S.F., A. Lamarche; Md.E., H. Valois. Réunions, 3e mercredi, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.
- No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal
Sh.P.G., J. O. Motard, 217 St-André; Prés., Louis J. Loranger 109 Ste-Famille; S.A., W. Lalonde, 660 Delcorimier; S.F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md. E., A. F. Jeanotte, 268 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Gareau, 119 Maisonneuve.

No 9—CERCLE STE-GENEVIÈVE, Co Jacques-Cartier

Sb. P.G., Zot. St-Pierre, Prés. Tel. St-Jacques; S.A., Aldric Boileau; S. F. Arz. Liberais; Md. E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chapelain, abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon., Rv. Jos. Bonin, 267 Centre; Sb. P.G., Jos. Pepin, 491 du Grand Trono; Prés., Jos. Lusier, 94a Laprairie; S.A., N. Bellefleur, 411b Centre; S.F., S. Laprade, 297 Centre; Md.E., L. N. Delorme, 247 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Roperie.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal

Sb. P.G., Dr G. Demers, 2185 Notre-Dame; Prés., J. A. Dauth, M. D., 2194 Notre-Dame; S.A. et S.F., Régis Bélanger, 508 St-Anoine, Sainte-Cunégonde; Md. E., J. A. Pilon, 1921 Notre-Dame. Réunions, 2me et 4me mardis du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb. P.G., H. Blanchard, 136 Ste-Emilie; Prés., J. P. Trépanier, 244 Ste-Emilie; S.A., J. E. Perras, 3522 Notre-Dame; S.F., P. G. Poirier, 48 Saint-Pierre; Md.E., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudou, 3663 Notre-Dame, St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb. P.G., Ed. Brossard, 66 St-Jacques; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc La Fontaine; S.A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md.E., P. F. Casgrain, 367 St-Jacques. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 15—CERCLE ST-JEROME

Sb. P.G., Narcisse Bélie; Prés., Charles Godmer; S.A., Louis Labelle; S.F., D. Alphonse Labelle; Md.E., F. P. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges
Sb. P.G., Louis Doucet; Prés., Pierre Doucet; S.A., H. B. Smith; S.F., J. A. Lippé; Md.E., J. Chs Ducharme. Réunions, 4e dimanche, salle Doucet.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette

Sb. P.G., A. Fontaine; Prés., L. Romulus Désilets; S.A., S. Alf. Lavallée; S.F., J. A. Guibault; Md.E., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salles de l'Institut.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sb. P.G., A. H. Beaulieu; Prés. Jos. Gadoury; S.A., Eug. Gadoury; S.F., D. St-Georges; Md.E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Salle publique.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chapelain, l'abbé Eug. Roy; Sb. P.G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., G. Lajeunesse, 92 Bédard; S.A., Arthur Devarenne, 683 St-Valier; S.F., F. Blouin, Jr, 290 du Rol; Md.E., J. A. Maroux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sb. P.G., J. A. Marier, 24 Charest; Prés., L. A. Beaulieu, 89 Victoria; S.A., J. A. Bélanger, Jr, 52 Scott; S.F., L. E. Grondin, 233 St-Joseph; Md.E., J. Guorard, 73 de l'Eglise. Réunions, 2e et 4e dimanches du mois, Salle Patoin, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Sb. P.G. Th. Durain; Prés., H. Lalonde; S.A., Edras Raymond; S.F. et Md.E., Louis Legault. Assemblées, dernier vendredi du mois, salle Legault.

No 24—NOTRE-DAME DELAGARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

Sb. P.G., Révd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S.A., W. Flon; S.F., J. Daoust; Md.E., L. N. F. Ophélie, Ste-Anne de Bellevue. Réunions, 3e dimanche du mois, office du Substitut.

No 25—CERCLE LAROQUE, Sherbrooke

Sb. P.G., Etienne Charretier; Prés., J. E. Genest; S.A., A. Labadie; S.F., E. P. Bédard; Md.E., F. Pelletier. Réunions, 3e jeudis du mois, à 8 hrs p. m., salle Murray, rue King.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb. P.G., Jos. Charbonneau; Prés., W. Leroux; S.A. et S.F., A. Ouellette; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 2e et 4e mercredis à 7 hrs p.m., Salle des Artisans.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, Co Laval

Sb. P.G., L. J. Laurin; Prés., Wilf. Laurin; S.A., A. Descairy, Bord-à-Plouffe; S.F., J. L. Allard; Md.E., Ed. Gadoury. Réunions,

No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

Sb. P.G., Flavien Lambert, 100 Ste-Catherine; Prés. Cléophas Dignard, 31 Hudon; S.A., A. Roy, 19 Hudon; S.F., W. Desjardins, 259 St-Germain; Md.E., J. E. Gazeau, 166 Desery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Frères, rue Desery.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

Sb. P.G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S.A., M. Grandger, N.P., S. F. Dam, Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges

Sb. P.G., Geo. Léger; Prés., Elie Pharaud; S.A., E. C. St-Amour; S.F., G. A. Dauth; Md.E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb. P.G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. C. Perron; S.A., D. A. Daignault; S.F., Léopold Laplante; Md.E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredis, salle Monette, rue Ste-Océlie.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

Sb. P.G., M. Jodoin; Prés., Adél. Demers; S.A., Jos. Charlier; S.F., Ph. Desmarquet; Md.E., H. Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co Verchères

Chapelain, Rév. Jean Ducharme; Sb. P.G., Jos. Lortie; Prés., Albert Charron; S.A., Dieudonné Guyon; S.F., J. A. Cormier; Md.E., C. C. Tétraut. Réunions, dernier vendredi du mois, bureau de J. A. Cormier.

No 41—CERCLE ST-FÉLIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sb. P.G., Prés. et Md.E., G. DesRosiers; S.A., Maxime chez le Dr DesRosiers. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb. P.G., P. Larivière, 613 Notre-Dame; Prés., Delphis Lépine, 137 Maisonneuve; S.A., H. Faquet, 224 Fullum; S.F., J. E. Lachapelle, 710 Ste-Catherine; Md.E., F. Leffla, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudis, salles Larivière, 5 Dufresne.

No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal

Sb. P. G., Jos. Lambert, 90 St-Hubert; Prés., Jos. Girard, 735 Berri; S.A., L. A. Gendron, 533 Drolet; S.F., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; Md.E., J. A. H. Daulton, 245 Roy. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, Salles Druif, rue Berri.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

Sb. P.G. et S.A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot

Sb. P.G., L. J. Kérouac; Prés., A. Gauthier; S.A., S.F., P. Fafard; Md.E., L. P. Déry. Réunions, le 2e dimanche du mois, bureau du notaire Fafard.

No 48—CERCLE SAGARD, Sault-au-Récollet

Chapelain, Rév. M. Chs Beaulieu, curé; Sb. P.G., Jos. Prevost; Prés. et Md.E., H. Pelletier; S.A., J. N. Primeau; S.F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi de chaque mois, salle Prevost.

No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine

Sb. P.G., Am. V. Robert; Prés., Em. Sara Bournet; S.A. Arthur Daoust; S.F., Michel Tremblay; Md.E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, 11 rue du Collège.

No 50—CERCLE ST-GUILLAUME, Co Yamaska

Sb. P.G., M. Adgémire Bélie; Prés., L. D. Frigault; S.A., W. Parent; S.F., L. A. D. Gauthier; Md.E., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

Sb. P.G., E. Roberge; Prés., Jean-Bte Peltier; S.A., La Veronneau; S.F., La Veronneau, N. P.; Md.E., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

Sb. P.G., L. E. Beauregard, 20 St-Denis; Prés. Pac. Brouillette, 79 Ste-Elisabeth; S.A., J. A. Saumur, 1208a Ave. Hôtel de Ville; S.F., J. E. Pilon, 119 Champlain; Md.E., C. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 1er et 3e jeudis, Salle des Commis-Marchands, 149 Berri.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSTOSTOME, Co Chateauguay

Sb. P.G., W. H. Lefebvre; Prés., A. J. Toupin; S.A., C. Dérome; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudis du mois, salle du Conseil.

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil

Sb. P.G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., Georges Desparois; S.F., N. Bédard; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. N. Bédard.

No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cèdres.

Sb. P.G., Olyla Séguin; Prés., Ferd. Leroux; S.A., et S.F., Jos D. Coutlée; Md.E., Noël Roberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Cuvillier, Les Cèdres.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

Sb. P.G., L. Faribault, 70 St-Jacques; Prés. et Md.E., Luid. La Viollette, 1174 Plessis; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F., P. Lessage, 630 St-André. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle St-Pierre 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa

Sb P.G. H. Charlebois; Prés., F. A. Labelle; S. A., Hor. Pitre; S.F., Henri Desjardins; Md.E., Urgèle Archambault. Réunions, 4e vendredi, 86 Victoria.

No 65—ST-FRS-XAVIER, Epiphanie, Co l'Assomption

Sb.P.G., Téléphore Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S. A., Médard Forest; S.F., S. Mercier; Md.E., I. Ethier. Réunions, dernier mercredi du mois, chez M. G. Coderre.

No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie

Sb P.G., M. l'abbé J.A. Larose; Prés., J.B.J. Brassard, M.D.; S.A., Alphonse Duranceau; S.F., A. F. Grondin; Md.E., S. A. Longtin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. A. F. Grondin.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

Sb. P. G., C. A. Breton; Prés., A. Bourgault; S. A., W. A. Moreau; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Ostaguy. Réunions, 1er mardi, salle Blondin.

No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve

Sb.P.G., Léonce Fortin, Ave Letourneau; Prés., Adolphe Deslites; S.A., Alcide Gendron, 629 Lasalle; S.F., Amédée Beaupré, 38 Desjardins; Md.E., Pierre Lusier, 647 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mardis, 189 Letourneau, 43 hrs p.m.

No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End.

Chapelin, Rév. G. LePailleur; Sb. P.G., S. D. Vallières, 1051 St-Hubert; Prés., Ferd. Beauclou, 348 Laurier; S.A., Léon Defoy, 1227 St-Denis; S.F., L. N. Cadieux de Courville, 96 Pontiac; Md.E., Ach. Dagenais, 1281 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mardis du mois, 94 Pontiac.

No 79—CERCLE BOURGET, Montréal

Sb. P. G., T. Charpentier, 157 Ave Papineau; Prés., J. C. Lamotte, 86 St-Hubert; S.A., L. A. Gélinais, 544 St-André; S.F., O. Dépatin, 170 Champlain; Md.E., C. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine, à 8 hrs p. m.

No 80—CERCLE PIERREVILLE, Pierreville

Sb.P.G., S.A. et S.F., H. L. Shoover; Prés., Edfide Allie; Md.E., P. E. Gélinais. Réunions, dernier dimanche du mois, salle McLaure.

No 82—CERCLE ST-CASIMIR, Co Portneuf

Sb.P.G., Nap. Tessier; Prés., A. E. Grandbois; S.A., A. Paquette; S.F., J. A. Bélanger; Md.E., P. Dolbec. Réunions, 2e et 4e lundis.

No 92—CERCLE ST-JOACHIM, Louiseville.

Sb.P.G., Onésime Veillet; Prés., R. S. Lindsay; S.A., J. A. Vadoncouer; S.F., J. L. Auger; Md.E., O. E. Milot. Réunions, 2e et 4e vendredis, édifice G. Caron, rue St-Laurent.

No 101—CERCLE DE LA BEAUCHE, St-Georges, Co Beauce

Chapelin, Rév. H. A. Dionne; Sb.P.G., Joseph Poulin Bégin; Prés., Louis Gendreau; S.A., S. Paquet; S.F., Joseph Gagné; Md.E., Georges Cloutier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. Ludger Bokuc.

No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal.

Sb.P.G., E. Malette, 194 Lusinain; Prés., P. Bonhomme, 4198 St-Antoine; S.A., A. E. Bissonnette, 1614 Notre-Dame; S.F., Arth. Gagnon, 363 Maisonneuve; Md.E., E. C. Campeau, 2469 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Liggett, 280 Richmond.

No 103—CERCLE ST-BERNARD, Sorel.

Sb. P. G., J. A. Chénover; Prés., Jos. Pontbriand; S.A., S.F., A. P. Vanasse; Md.E., A. Lefrère. Réunions, 4me lundi de chaque mois, au bureau du S.A., maison Vanasse, rue George, Sorel.

112—CERCLE DELORIMIER, Co d'Hochelega.

Chapelin, Rév. I. Adam, S.J.J.; Sb.P.G., J. B. Bérard, 237 Rachel; Prés., J. N. E. Gélinais, 46 Chamard; S.A., Léon Désautels, 15 Chamard; S.F., Geo. D. Bourret, 569 Ave Delorimier; Md.E., L. A. Lacombe, 526chem. Réunions, 2e et 4e jendis, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 29e rue Brébuou.

No 114—CERCLE ST-EUSEBE, Montréal.

Sb.P.G., A. R. Ranger, 313 Visitation; Prés., Joseph Pepin, 765 Ontario; S.A., Aug. Gagnon, 13 Ave Thibodeau; S.F. et Md.E., J. A. Ranger, 566 Fullum. Réunions, dernier mercredi du mois, sous-sol église St-Eusèbe.

No 116—CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby.

Sb.P.G., Aug. Mathieu, M.D.; Prés., J. H. Duhamel; S. A., D. Goyette; S.F., P. A. Peltier; Md.E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi du mois, à 7 1/2 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri.

Sb.P.G., P. Vincent Village Turcot, Prés., Ad. Sénécal, 40 St-Pierre; S.A., J. A. Delorme, 428e Beaudry; S.F., Le Desrochers, 2350 St-Jacques; Md.E., O.H. Letourneau, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e mardis, salle Dansereau, coin Delinelle et Notre-Dame, Ste-Elizabeth.

No 118—CERCLE GARNEAU, St-Henri.

Sb.P.G., J. M. Marcotte, 17 Côte de la Place d'Armes; Prés., F. X. Dubé, 33 Chatham; S.A., J. P. Vincent, 174 Versailles; S.F., Jos. Labelle, 71 Vinet, Ste-Cunégonde; Md.E., J. M. R. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Duvernay, 45 Vinet, Ste-Cunégonde.

No 123—CERCLE DUVERNAVY, Ste-Cunégonde.

Sb.P.G., J. A. Latrelle, 194 Deslites; Prés., J. B. Bonhomme, 791 Charlevoix, Montréal; S.A., J. W. Fabien, 3170 Notre-Dame; S.F., O. Legault, 176 Duvernay; Md.E., D. H. Campeau, 3196 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis au No 225 Deslites, Ste-Cunégonde.

No 124—CERCLE TRIFLUVIEN, Trois-Rivières.

Sb.P.G., C. J. N. Tassé; Prés., J. B. M. Barthe; S.A., C. B. Lord; S.F., F. X. Vanasse; Md.E., Nap. Lambert. Réunions, 2e et 4e dimanches, 150 rue Notre-Dame.

No 126—CERCLE ST-EDOUARD, Boulevard, St-Denis, Montréal

Sb.P.G., Louis Boire; Prés., Victor Carmel, 2016 St-Hubert; S.A., G. B. Lacasse, 960 Beaubien; S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André; Md.E., J. D. Vézina, 1816 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardis, salle St-Edouard, 956 rue Beaubien.

No 127—CERCLE OLIER, Montréal

Sb.P.G., J. L. Ferron, Royal Ins. Bldg; Prés., Armand Grenier, 99 St-Jacques; S.A., O. Lapalce, 1403 Demontigny; S.F., Isidore Moquin, 5 St-Laurent; Md.E., L. A. Gagnier, 266 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, au Monument National.

No 128—CERCLE ST-SAUVEUR, Québec.

Chapelin, Rév. P. J. B. Grandin, O.M.I.; Sb.P.G., J. A. Paradis, 27 Sauvageau; Prés., Octave Vézina, 400 St-Joseph; S.A., Eug. Vézina, 14 De Villiers; S.F., Eug. Paquet, 149 Colomb; Md.E., Joseph Gosselin, 17 Boisseau. Réunions, 4e lundi de chaque mois, salle Thérien, rue Victoria, St-Sauveur.

No 139—CERCLE CHAMBLY

Sb.P.G., Joseph Bouchard; Prés., Ulédric Barré; S.A., Jos. Trudeau; S.F., Jos. Demers; Md.E., L. O. Bergevin. Réunions, 2e et 4e vendredis de chaque mois, à la salle Anclair.

No 146—CERCLE STE-MARIE, Montréal.

Chapelin, R. P. O. Cornelli, O. M. I., Rue Visitation; Sb.P.G., J. S. Teasdale, 1374 Ste Catherine; Prés., H. Trudel, 80 Saint-Gabriel; S.A., A. Jacques, 514 Mentana; S.F., Jos. Marois, 153 Pélissier; Md.E., J. N. Fioote, 1401 Ste-Catherine. Réunions, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 148—CERCLE CHENIER, Montréal.

Sb. P.G., Z. Chagnon, 409 Grand-Tronc; Prés., Chs Gaulin, 240 Chateauguay; S.A., Flavien Basilières, 411 Charlevoix; S.F., E. Beaudoin, 479 Centre; Md.E., Dr. Henri Campeau, 3186 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3ème lundis, à 8 heures, dans la salle Nationale, 167 Roper.

No 149—CERCLE ST-JEAN-BAPTISTE

Sb. P. G., Alb. Lacroix, 1152 St-André; Prés., Noé Leclerc, 874 Sanguinet; S.A., L. J. Forget, 327 St-Laurent; S.F., A. B. Poitevin, 324 Rachel; Md.E., P. Barette, 337 Rachel. Réunions, 2e et 4e vendredis, 777 Sanguinet.

No 160—CERCLE VERDUN, Co Hochelega.

Sb.P.G., Joseph Gervais; Prés., Cyrille Quintal; S.A., Louis Trudeau; S.F., Edgar St-Onge; Md.E., Vidac Rhéaume. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Dion, rue Church.

No 162—CERCLE STE-SCHOLASTIQUE, Co Deux-Montagnes

Chapelin, Rév. R. Héty; Sb.P.G., J. A. Ethier; Prés. Gédéon Bigras; S.A., N. Forest; S.F. et T., J. H. Langlois; Md.E., S. Lamarche. Réunions, 4e mercredi.

No 163—CERCLE DOLLARD, Montréal.

Sb P.G., J. O. Duquette, 100 Ste-Zoé, St-Henri; Prés., Henri Benoit, 340 Charron; S.A., Jos. St-Denis, 331 Charron; S.F., Laurent Fontaine, 177 St-Charles; Md.E., Eugène Virolle, 44 Laprairie. Réunions 3e mercredi, 8 hrs p.m., salle Fraternité, 715 Wellington.

No 165—CERCLE ST-PAUL DE GRAND-MERE

Sb.P.G., H. Baril; Prés., A. Vadoncouer; S.A., Alf. Petit S.F., F. G. Roy; Md.E., J. O. Ricard. Réunions, 2e et 4e vendredis, Salle Petit.

No 173—CERCLE CONTANT, Montréal.

Sb P.G., Alcide Dalpé, 274 Beaudry; Prés., W. Riopel, 188 St-Christophe; S.A., James Smith, 36 Visitation; S.F., Louis Bédard, 67 Dubord; Md.E., J. E. Bastien, 1598 Ste-Catherine. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Gagnon, coin Amherst et Demontigny.

No 179—CERCLE ST-CAMILLE, Co Wolfe.

Chapelin, Rév. J. A. Lévesque; Sb.P.G. et Md.E., Alph. Thibault; Prés., F. C. Gingras; S.A. et S.F., J. H. Crépau. Réunions, dernier lundi.

No 180—CERCLE ST-PHILEMON, Stoke Centre, Co Richmond

Chapelin et Sb.P.G., Rév. E. A. Martel; Prés., A. B. Biron; S.A., Aloys Duplin; S.F. et Md.E., P. J. Bédard. Réunions, 4e dimanche.

No 181—CERCLE STE-CECILE, Ste-Cécile de Whitton, Co Compton

Chapelin et Sb.P.G., Rév. N. S. H. Gaulin; Prés., Pierre Audet; S.A. et S.F., J. E. Belleau; Md.E., J. A. Mullette. Réunions, dernier dimanche.